

tout en continuant dans l'intervalle d'appuyer la Société des Nations. Comme le dit le discours du trône, que tous nos efforts tendent à la rendre plus agissante que par le passé.

Dans le domaine des questions internationales il est une chose qui, je l'espère, est assurée, c'est que le peuple canadien n'a aucun attrait pour un Etat totalitaire, qu'il se qualifie de nazi, faciste ou communiste. Nous avons foi dans les droits de la démocratie et dans les droits de l'individu. Nous ne saurions prendre fait et cause pour les régimes politiques qui traitent leurs ressortissants comme du bétail que l'on conduit à l'abattoir pour la plus grande gloire de l'Etat; des régimes qui se lancent dans des aventures dangereuses au point de vue international afin de relever le prestige d'un dictateur régnant ou dans le but de détourner l'esprit de leurs malheureux ressortissants des misères économiques et politiques qu'ils endurent.

Le discours du trône parle des relations excessivement satisfaisantes qui existent entre les pays du continent de l'Amérique du Nord et de la visite du président des Etats-Unis, au cours de l'été dernier. Or, ces relations se sont encore resserrées, en ces dernières semaines, du fait de la Conférence panaméricaine et de la présence du président Roosevelt à ce congrès. Suivant moi, tous ceux qui ont lu le discours prononcé là-bas par le président des Etats-Unis pour défendre le régime de la démocratie et le droit à la liberté de parole, conviendront que le Canada partage absolument les sentiments qu'il a exprimés en l'occurrence,—de nobles sentiments noblement formulés.

Honorables membres du Sénat, en proposant l'adoption de la résolution qui est inscrite à mon nom, je terminerai mes remarques en remerciant les honorables membres de la bienveillance et de la patience avec lesquelles ils m'ont écouté.

(Texte)

L'honorable GEORGES PARENT: Honorables sénateurs, je ne sais si l'on doit qualifier de bonne fortune l'occasion d'appuyer l'adresse en réponse au discours du trône.

Il y a près de 32 ans, un semblable devoir m'incombait, et je devais, en 1905, à la Chambre des Communes remplir les mêmes fonctions qu'aujourd'hui.

Aussi cette coïncidence, si je puis me servir de cette expression, rappelle forcément que, si l'on n'est plus jeune, et que si l'enthousiasme n'est pas aussi vibrant, l'on peut dire tout de même comme dans la chanson:

Je ne suis plus jeune et je chante encore.

Mêlé depuis tant d'années à des questions politiques que j'ai vu surgir et que j'ai été,

L'hon. M. HUGESSEN.

plus souvent qu'à mon tour, appelé à combattre ou à défendre, il me sera sans doute permis, j'ose le croire, d'exprimer quelques considérations générales que l'on peut tirer du discours du trône.

Ma tâche sera d'autant plus agréable que l'honorable sénateur d'Inkerman, par l'éloquent discours qu'il vient de prononcer, a su la rendre plus facile.

Pendant les vacances parlementaires, notre patrie canadienne n'a guère entendu que des paroles de paix, comme celles qui ont été échangées lors de la visite mémorable du Président de la République américaine, reçu par les autorités du Canada avec les égards dus à son rang.

La situation, toutefois, n'est pas la même en Europe. Peu après le triomphe de la puissance italienne, obtenu dans des conditions qui firent à différentes reprises redouter un conflit plus grave, nous avons vu la plus atroce des guerres civiles éclater en Espagne. On dit que c'est le premier choc entre deux idées qui nous paraissent extrémistes: le communisme et le fascisme. Ce spectacle oblige les démocraties à réfléchir. A distance, il semble que ces deux contractions rigoristes de gouvernement enlèvent aux peuples, aux classes et aux individus, toutes leurs libertés. Sous le régime dictatorial, le droit à l'initiative devient le privilège d'une oligarchie militaire ou révolutionnaire. Et les preuves ne manquent pas pour affirmer que ces deux manifestations de l'orgueil raciste deviennent un danger réel pour le monde entier.

Pendant cette période de haute tension internationale, il est réconfortant de voir le gouvernement britannique faire preuve de tant de sagesse, de patience et de diplomatie. Mais c'est dans un drame réaliste et poignant que l'Angleterre s'est révélée plus grande encore par sa puissance morale que par sa puissance impériale. Peut-être convient-il de régler à cet égard notre discrétion sur celle du discours du trône qui ne fait que mentionner deux événements d'une importance considérable pour les institutions britanniques: un roi abdicque, son frère le remplace. Dans les graves décisions que le Parlement anglais a dû prendre en ces circonstances pénibles, les gouvernements britanniques d'outre-mer ont été consultés. Leur concours a renforcé, comme il convenait, l'attitude admirable et ferme de l'homme d'Etat qui, à cette heure tragique, a su sauver la monarchie constitutionnelle par l'intervention appropriée d'une saine démocratie.

L'heureux dénouement de ce drame se produira dans les fêtes du couronnement, lorsque Sa Majesté George VI, entouré de sa famille, de ses hommes liges, des représentants de tous les pays du Commonwealth et de l'Empire